

<http://www.snetap-fsu.fr/Austerite-budgetaire-confirmee.html>



Sécurité Sociale : Austérité budgétaire confirmée

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : mardi 17 octobre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Communiqué de presse - Les Lilas le 16 octobre 2017

Austérité confirmée dans le PLFSS : Projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2018

Le premier projet de loi de financement de la sécurité sociale du gouvernement est placé sous le sceau de la réduction des déficits des comptes sociaux au lieu de chercher à satisfaire les besoins. En dehors de quelques rares mesures bienvenues (augmentation du minimum vieillesse), ce projet de budget tourne le dos aux principes fondateurs de la sécurité sociale et met en danger l'avenir de notre système de protection sociale.

Le glissement de cotisations salariales vers la CSG relève d'une logique de fiscalisation du financement de la sécurité sociale alors que de nouvelles exonérations ou allègements de cotisations patronales sont programmées. La [FSU](#) conteste cette orientation.

En effet, la suppression des cotisations salariales (maladie et chômage) en contrepartie d'une augmentation de la CSG de 1,7 % a été présentée par E.Macron lors de sa campagne comme une mesure de soutien du pouvoir d'achat des actifs. Or, cette suppression n'interviendra pleinement qu'en octobre 2018 pour les salariés du privé alors que la CSG augmentera en une seule fois dès janvier.

Les retraités dont la pension dépasse 1 394 Euros par mois seront fortement pénalisés par l'augmentation de leur CSG. C'est d'autant plus inadmissible qu'ils auront dans le même temps, comme tous les autres retraités, une autre dégradation de leur pouvoir d'achat à travers le gel des pensions en 2018 et la revalorisation reportée au 1er janvier 2019.

Pour les fonctionnaires, la Fsu attend qu'au rendez-vous salarial de ce jour le gouvernement présente une mesure conforme à ses engagements.

En ce qui concerne la branche famille, les améliorations prévues sont bien modestes et se limitent aux familles les plus fragiles. Alors que nombre de familles seront pénalisées par la baisse conjuguée du montant de l'allocation de base de la PAJE et du plafond de ressources. Cela nuira à l'égalité femmes/hommes et à l'emploi. La Fsu regrette que l'on s'éloigne un peu plus du principe d'universalité des prestations familiales.

Légèrement revu à la hausse, l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) est très en deçà de l'augmentation tendancielle des dépenses (+ 4,5%). Le gouvernement impose ainsi de nouvelles économies dans le domaine de la santé (- 4,2 Mds Euros) alors que notre système de soins est dégradé, que les besoins augmentent et que les inégalités se creusent dans l'accès aux soins. Quant à l'augmentation de 2 Euros du forfait journalier hospitalier, elle pénalisera l'ensemble des assurés sociaux qui verront augmenter leur cotisation de complémentaire santé ou leur reste à charge.

Pour la FSU, il est urgent de reconquérir une sécurité sociale de haut niveau pour toutes et tous. Les moyens financiers existent pour y parvenir.